

AULT

# Le Sémaphore, futur lotissement touristique

La SCI Sainte Fidéline, porteuse du projet de lotissement touristique Le Sémaphore, l'a présenté au conseil municipal mercredi soir.

**L**e projet n'est pas encore totalement abouti, nous sommes ouverts aux modifications. Rien n'est figé. » Elias Kardous, architecte à Eu, gérant de la SCI Saint Fidéline, s'est montré prudent en présentant le projet d'aménagement touristique sur les terrains près du sémaphore, à l'équipe municipale. D'autant qu'une vingtaine de spectateurs étaient dans la salle : une habitude désormais à Ault.

Ce projet de lotissement, baptisé le Sémaphore, comporte plusieurs types d'habitats, favorisant « la mixité », selon le souhait de ses porteurs. Une première zone de loisirs - avec une quarantaine de bungalows type T2/T3 haut de gamme, une salle de sport et une piscine, est prévue pour « relever le niveau, compte tenu du gros potentiel de courts séjours », justifie Elie Kardous.

Une deuxième zone accueillerait des habitats de loisirs plus grands (T3 ou T4) pouvant convenir à des familles. « Les petites surfaces sont sensées favoriser le mouvement, on reste dans le loisir, mais l'occupation de longue durée n'est pas exclue », détaille le gérant de la SCI. La troisième zone sera composée de « six ou sept logements à caractère social, mais de qualité, comme le propose Sodineuf à Mers par exemple. »

Jean Paris, adjoint au maire, profite du côté non définitif du projet pour y caser une aire d'accueil des camping-cars : « Nous avons en pro-



**Le site du Sémaphore compte quatre hectares qui devraient être sectorisés en trois zones de logements, dont deux touristiques.**

jet de déplacer l'existante. Elle n'est pas satisfaisante, elle est mal située. Il serait bien qu'elle soit comprise. » Une demande à laquelle la SCI pourrait accéder, dans l'espoir d'obtenir son permis d'aménager.

Ainsi, Elias Kardous a également proposé de prendre en charge la démolition du château d'eau attenant et devenu vétuste, « près à devenir dangereux. Garder cette ver-rue à côté d'un lotissement comme celui-ci serait dommage. J'ai donc

déjà fait réaliser le devis ». « Vous allez plus vite que la musique », a répliqué Marthe Sueur, également prudente.

Les élus ont, pour l'heure, accepté la reprise de la voirie réalisée par la SCI dans le cadre du projet, pour l'euro symbolique, et approuvé un schéma de liaison entre les rues Maillefeu et le boulevard du Phare pour simplifier la circulation. Le permis d'aménagement est à l'étude en mairie.

**MAGALI MUSTIOLI-HERCÉ**